

Le séjour de rupture comme alternative éducative

L'association des Organismes de séjours éducatifs dits de rupture (Oser) fédère dix-huit opérateurs en France, dont quatre en Bretagne. Ils se sont retrouvés mardi et mercredi à Ploumagoar.

Le but de l'association est notamment de « **faire la promotion de cette alternative éducative, et revendiquer auprès des ministères de tutelle un cadrage de ces structures** », résume le président, Thierry Tichit, directeur à Quimper. Ensemble, ils ont élaboré un cahier des charges et une charte des séjours.

Les séjours, d'une durée de 9 mois environ, s'adressent à des adolescents qui ont besoin de rompre avec certaines habitudes et un



Martine Le Moal, secrétaire ; Thierry Tichit, président ; Nacim Arris, vice-président ; Laurent Arroyo, trésorier.

environnement pathogène. « **C'est une alternative à d'autres formes de placements, mais aussi à l'hôpital ou la prison. Nous obtenons de très bons résultats quand c'est un premier placement pour le jeune.** »

Site internet : www.oser.me